



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli
Assemblée ordinaire - 2 février 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 2 février 2026 à 20h03, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli

Sont présents(es) : Patrick Bernier , maire
Sylvain Côté , conseiller no. 1
Guy St-Laurent , conseiller no. 2
Karine Chamberland ,
conseillère no. 3
Raymond Côté , conseiller no. 4
Johanne Maurice ,
conseillère no. 6

Sont absents(es) : Jonathan Morin , conseiller no. 5

Tous formant quorum sous la présidence du maire Patrick Bernier.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière

La personne qui préside la séance, soit le maire Patrick Bernier, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Patrick Bernier ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026
4. Autorisation des comptes
5. Première période de questions du public
6. Rapports des différents comités et dossiers
7. Congrès annuel de l'ADMQ
8. Congrès annuel de la COMBEQ
9. Équilibrage du rôle
10. Mandat à Englobe pour évaluation des coûts
11. Action Partage

RÈGLEMENTS

12. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-02 relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles
13. Adoption du projet de règlement 2026-02 relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles

SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. Adoption des données relatives au rapport annuel en matière de sécurité incendie de 2025 pour la Municipalité de Val-Joli pour transmission à la MRC du Val-Saint-François

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

15. Appel d'offres public camion 10 roues

16. Résolution confirmant la réalisation des travaux pour le programme PAVL-ERL

HYGIÈNE DU MILIEU

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

17. Jeux du Québec Estrie

AUTRES

18. Deuxième période de questions du public

19. Correspondance

20. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Patrick Bernier constate le quorum à 20 h 00 et déclare la séance ouverte.

2026-02-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par Sylvain Côté
appuyé par Guy St-Laurent
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

ADMINISTRATION

2026-02-02 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2026

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026, ils renoncent à la lecture.

Il est proposé par Raymond Côté
Appuyé par Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026 .

2026-02-03 4. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT que la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par Raymond Côté
appuyé par Johanne Maurice
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la suivante soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Liste des paiements émis (du 2026-01-13 au 2026-02-02)

Poste Banque: 54-100-00-001

N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202600042 (I)		2026-01-13		1275 MINISTRE DES FINANCES	121,00 \$
202600043 (I)		2026-01-19	985	COMMISSION DES TRANSPORTS QUÉBEC	76,75 \$
Total des paiements émis avec le poste 54-100-00-001					197,75 \$

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202600041 (I)		2026-01-14		1636 Carange Marketing inc.	3 230,80 \$
202600044 (I)		2026-01-21		1637 Bureautique N. Maltais inc./EMBLM	2 241,66 \$
202600045 (I)		2026-01-22		67 MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	369,34 \$
202600048 (I)		2026-01-26		1445 Esso couche-tard	100,00 \$
202600049 (I)		2026-01-28		789 ÉNERGIE SONIC INC.	2 940,97 \$
202600051 (I)		2026-01-28		94 GABRIEL COUTURE ET FILS LTEE	53,04 \$
202600052 (I)		2026-01-28		28 hydro	131,26 \$
202600053 (I)		2026-01-28		28 hydro	1 123,06 \$
202600054 (I)		2026-01-28		28 hydro	3 329,24 \$
202600055 (I)		2026-01-28		1000 VALORIS	2 393,30 \$
202600057 (I)	8438	2026-01-30		1640 Alain de L'Étoile	150,00 \$
202600058 (A)		2026-01-30		15 ADMQ	588,67 \$
202600059 (A)		2026-01-30		1109 Buropro Citation inc.	27,98 \$
202600060 (A)		2026-01-30		1289 CAIN LAMARRE SENCRL	2 251,45 \$
202600061 (I)	8439	2026-01-30		1638 CARL MAURICE	55,00 \$
202600062 (A)		2026-01-30		1281 CENTRE D'EXTINCTEUR S.L.	181,06 \$
202600063 (A)		2026-01-30		938 CENTRE DU TAPIS WINDSOR INC	181,38 \$
202600064 (A)		2026-01-30		1606 Dan Coutu	109,74 \$
202600065 (A)		2026-01-30		61 FQM (FÉDÉRATION QUÉB.	12,56 \$
202600066 (A)		2026-01-30		1426 FQM Assurances	34 183,25 \$
202600067 (I)	8440	2026-01-30		1641 GROUPE ALLEN	8 180,03 \$
202600068 (A)		2026-01-30		32 INFOTECH	48,67 \$
202600069 (A)		2026-01-30		1078 JOSIANE PERRON	36,58 \$
202600070 (A)		2026-01-30		34 JOURNAL ACTUALITÉS - L'ÉTINCELLE	319,63 \$
202600071 (A)		2026-01-30		41 MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	2 697,43 \$
202600072 (A)		2026-01-30		1579 P/A G.G.M. (Windsor) 6425	169,36 \$
202600073 (A)		2026-01-30		59 TRANS-APPEL INC.	12 991,42 \$
202600074 (A)		2026-01-30		62 VILLE DE WINDSOR	844.97\$
202600075 (A)		2026-01-30		1491 Régie inter. sanitaire des Hameaux	84,71 \$
202600076 (A)		2026-01-30		1476 PITNEYWORKS	588,38 \$

202600077 (A)	2026-01-30	1245 PORTES DE GARAGE PROVOST INC.	277,09 \$
202600078 (A)	2026-01-30	35 LOCATION WINDSOR INC.	42,56 \$
Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000			79 934.59\$
Total des paies émises (du 2026-01-13 au 2026-02-02)			18 835,64 \$

5. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Pas de personnes du public présentes

6. **RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS**

- mairie:** le maire Patrick Bernier mentionne qu'il a participé à un webinaire de Hydro Québec sur les énergies renouvelables, particulièrement les éoliennes. Il
- a) a également participé à l'AGA de la SGMR (société de gestion des matières résiduelles) de la MRC dont il est membre. Il a également été nommé membre du comité de vigilance.
 - Travaux publics et hygiène du milieu:** le comité de voirie a été voir un camion de déneigement en démonstration en vue de définir les besoins de la
 - b) municipalité pour l'appel d'offre qui sera publié pour la fourniture d'un camion de déneigement.
 - c) **Régie incendie:** le maire mentionne qu'il y a eu une réunion extraordinaire de la Régie pour certaines régularisations comptables en vue des états financiers.
 - Loisirs, culture, familles et aînés:** la conseillère Johanne Maurice mentionne que l'activité Plaisirs d'hiver oa été un beau succès. Les organisatrices du
 - d) tournoi de ballon-balai ont travaillé fort toute la journée pour assurer la réussite de l'activité.
 - e) **Trans-Appel:** Johanne Maurice mentionne que la prochaine réunion est jeudi.
 - Urbanisme:** une rencontre de travail a eu lieu avec le maire, l'inspecteur, Guy
 - f) St-Laurent et Karine Chamberland pour étudier le projet de règlement sur l'entretien et l'occupation des immeubles. Le projet a été révisé par les membres du conseil en comité de travail. Le projet final de règlement sera déposé ce soir.

2026-02-04 7. **CONGRÈS ANNUEL DE L'ADMQ**

Considérant que le Congrès annuel 2026 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) se tiendra du 17 au 19 juin 2026;

Considérant que le conseil soutien et encourage l'acquisition et le maintien de compétences;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Côté appuyé par Raymond Côté et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal autorise l'inscription de la directrice générale au Congrès annuel 2026 de l'ADMQ, ainsi que son inscription à la formation pré-congrès du 17 juin 2026 et autorise le paiement des frais d'inscription suivants ainsi que les frais d'hébergement et de transport et de repas selon la politique en vigueur :

- Formation pré-congrès (17 juin 2026) : 45\$ + taxes
- Congrès annuel (17 au 19 juin 2026) : 603\$ + taxes

2026-02-05 8. **CONGRÈS ANNUEL DE LA COMBEQ**

Considérant que le Congrès annuel 2026 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec (COMBEQ) se tiendra du 16 au 18 avril 2026;

Considérant que le conseil soutien et encourage l'acquisition et le maintien de compétences;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Côté appuyé par Karine Chamberland et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal autorise l'inscription de l'inspecteur en bâtiment et environnement au Congrès annuel 2026 de la COMBEQ au montant de 640\$ plus taxes et autorise le paiement des frais d'inscription ainsi que les frais d'hébergement et de transport et de repas selon la politique en vigueur :

2026-02-06 9. ÉQUILIBRATION DU RÔLE

Considérant que le rôle triennal de la municipalité de Val-Joli prend fin en 2026;

Considérant que la Loi sur la fiscalité municipale permet aux municipalités de moins de 5 000 habitants de reconduire (rôle reconduit) intégralement un rôle d'évaluation pour un deuxième cycle triennal;

Il est proposé par Raymond Côté
Appuyé par Karine Chamberland
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'informer la firme d'évaluation JP Cadrin et associés que la municipalité ne souhaite pas rééquilibrer son rôle d'évaluation et demande à reconduire le rôle actuel.

2026-02-07 10. MANDAT À ENGLOBE POUR ÉVALUATION DES COÛTS

Considérant que la municipalité de Val-Joli doit répondre à l'obligation juridique découlant de la nouvelle norme du secteur public SP 3280, laquelle concerne la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS);

Considérant que ladite norme impose une évaluation des coûts de décontamination, incluant l'amiante et le plomb, pour les bâtiments municipaux concernés;

Considérant que la municipalité a reçu une offre de services d'Englobe pour effectuer cette évaluation des coûts de décontamination;

Considérant que cette démarche est jugée nécessaire afin d'assurer la conformité de la municipalité avec les exigences de la norme SP 3280 et de garantir une saine gestion des actifs municipaux;

Il est proposé par Guy St-Laurent
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Val-Joli autorise l'offre de services d'Englobe, au montant de 2 665\$ plus taxes, pour la réalisation de l'évaluation des coûts de décontamination (amiante et plomb) des bâtiments municipaux;

2026-02-08 11. ACTION PARTAGE

Considérant que l'organisme Action Partage de Windsor offre des services d'aide et de soutien à la population;

Considérant que le conseil municipal de Val-Joli reconnaît l'importance de soutenir les organismes communautaires œuvrant sur le territoire;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil municipal de Val-Joli octroie une contribution financière de 500\$ à l'organisme Action Partage de Windsor pour l'année 2026;

RÈGLEMENTS

Avis de motion 12. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-02 RELATIF À L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES IMMEUBLES

Le conseiller Raymond Côté, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption le règlement numéro 2026-02 relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles dans le but:

- d'assurer un contrôle des situations de vétusté et/ou de délabrement des immeubles situés sur son territoire et forcer un propriétaire d'immeuble à entretenir sa propriété.

Il dépose le projet de règlement 2026-02 relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

2026-02-09 13. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-02 RELATIF À L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES IMMEUBLES

Considérant que l'article 145.41 de la *Loi l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) indique qu'une municipalité est tenue de maintenir en vigueur un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments;

Considérant que la *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives* adoptées le 25 mars 2021 apporte plusieurs changements au milieu municipal, notamment en ce qui a trait au contrôle des démolitions, à la protection du patrimoine immobilier et aux régimes d'entretien des bâtiments;

Considérant que les objectifs de la *Loi sur le patrimoine culturel* visent à favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, dans l'intérêt public et dans une perspective de développement durable;

Considérant que le conseil municipal désire réglementer l'entretien et l'occupation des immeubles sur le territoire de la municipalité de Val-Joli;

Considérant que le Règlement 2026-02 relatif à l'occupation et l'entretien des immeubles vise à assurer un contrôle des situations de vétusté et/ou de délabrement des immeubles situés sur son territoire et forcer un propriétaire d'immeuble à entretenir sa propriété;

Considérant que ce présent règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Considérant que lors de la séance ordinaire du 2 février 2026, un avis de motion du Règlement 2026-02 a été dûment donné et le projet de règlement déposé;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le présent règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Johanne Maurice
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le projet de règlement 2026-02 relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles;

De fixer la date de l'assemblée de consultation au 2 mars 2026

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2026-02-10 14. ADOPTION DES DONNÉES RELATIVES AU RAPPORT ANNUEL EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE 2025 POUR LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI POUR TRANSMISSION À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Considérant que le gouvernement du Québec mandate la MRC du Val-Saint François afin de remettre le rapport annuel en matière de sécurité incendie;

Considérant que la municipalité de Val-Joli doit compléter sa partie du rapport annuel en matière de sécurité incendie de 2025 et la transmettre à la MRC du Val-Saint-François;

Il est proposé par Raymond Côté
Appuyé par Karine Chamberland
Et résolu à l'unanimité

D'entériner la transmission du rapport annuel en matière de sécurité incendie 2025 pour la partie de la municipalité de Val-Joli à la MRC du Val-Saint-François.

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

2026-02-11 15. APPEL D'OFFRES PUBLIC CAMION 10 ROUES

Considérant que la municipalité de Val-Joli doit assurer un service efficace et sécuritaire de déneigement sur son territoire;

Considérant que la municipalité souhaite faire l'acquisition d'un camion 10 roues de l'année 2025 ou plus récent avec les équipements de déneigement et une boîte 4 saisons;

il est proposé par Sylvain Côté
appuyé par Guy St-Laurent
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité de Val-Joli autorise la publication d'un appel d'offres public pour la fourniture d'un camion de déneigement 10 roues, incluant tous les équipements;

2026-02-12 16. RÉSOLUTION CONFIRMANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX POUR LE PROGRAMME PAVL-ERL

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 41 219 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2025;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité de Val-Joli visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Karine Chamberland
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité au montant de 142 815.96 \$, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

HYGIÈNE DU MILIEU

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

2026-02-13 17. JEUX DU QUÉBEC ESTRIE

Considérant la demande de commandite pour les Jeux du Québec Estrie présentée par le Conseil Sports Loisirs de l'Estrie

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE contribuer pour un montant de 150\$ pour les Jeux du Québec Estrie

AUTRES

18. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de questions

19. CORRESPONDANCE

- Action Partage

2026-02-14 20. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Sylvain Côté que la présente séance soit levée à 20 h 41. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Patrick Bernier,

Marie-Céline Corbeil

Maire

Directrice générale, greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Patrick Bernier, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Signé à Val-Joli en date du _____

Patrick Bernier, maire